

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

SMART TUNISIE

Siège Social : 9-9 Bis impasse n°3 rue 8612 ZI, Charguia 1, 2035 Tunis

La société SMART TUNISIE publie, ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 25 avril 2025. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : M. Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF (ECC MAZARS) & Mme Hayet LAABIDI (ACEF EXPERT).

Etats financiers de l'exercice clos le 31/12/2024**BILAN**

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31.12.2024	31.12.2023
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles		1 333 782	573 178
Moins : Amortissements		(295 495)	(270 957)
	1	1 038 288	302 221
Immobilisations corporelles		48 092 576	42 607 544
Moins : Amortissements		(10 291 361)	(8 900 546)
	1	37 801 216	33 706 998
Immobilisations financières	2	27 771 030	27 820 881
Autres actifs non courants	3	809 416	871 903
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		67 419 949	62 702 004
ACTIFS COURANTS			
Stocks		64 697 371	56 043 537
Moins : Provisions		(261 240)	(214 087)
	4	64 436 131	55 829 450
Clients et comptes rattachés		79 462 112	76 112 605
Moins : Provisions		(6 575 619)	(6 034 153)
	5	72 886 492	70 078 452
Autres actifs courants	6	11 942 685	10 184 235
Liquidités et équivalents de liquidités	7	1 224 136	810 455
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		150 489 444	136 902 592
TOTAL DES ACTIFS		217 909 393	199 604 596

Etats financiers de l'exercice clos le 31/12/2024

BILAN

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31.12.2024	31.12.2023
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital		50 617 215	43 386 185
Réserves		9 928 487	25 589 704
Résultats reportés		30 474 566	16 252 117
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE		91 020 268	85 228 006
Résultat net de l'exercice		15 611 316	15 345 552
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		106 631 584	100 573 558
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	9	9 553 643	8 575 943
Provisions	10	1 737 504	1 684 125
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		11 291 147	10 260 069
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	11	26 140 455	23 223 362
Autres passifs courants	12	12 148 623	10 057 813
Concours bancaires et autres passifs financiers	13	61 697 585	55 489 794
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		99 986 663	88 770 970
TOTAL DES PASSIFS		111 277 810	99 031 038
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		217 909 393	199 604 596

Etats financiers de l'exercice clos le 31/12/2024

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31.12.2024	31.12.2023
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	14	395 083 945	332 343 008
Autres produits d'exploitation	15	478 701	531 607
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		395 562 646	332 874 615
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises consommés	16	342 837 784	286 600 577
Achats d'approvisionnements consommés	17	1 776 853	1 678 047
Charges de personnel	18	9 785 785	9 160 041
Dotations aux amortissements et aux provisions	19	3 734 507	2 723 813
Autres charges d'exploitation	20	6 612 052	5 030 428
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		364 746 981	305 192 906
RESULTAT D'EXPLOITATION		30 815 665	27 681 709
Charges financières nettes	21	(13 597 531)	(11 965 159)
Produits des placements	22	2 164 359	1 958 515
Autres gains ordinaires	23	151 129	299 629
Autres pertes ordinaires	24	(34 733)	(114 687)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		19 498 888	17 860 006
Impôt sur les bénéfices	25	(3 887 572)	(2 514 454)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		15 611 316	15 345 552

Etats financiers de l'exercice clos le 31/12/2024
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31.12.2024	31.12.2023
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		15 611 316	15 345 552
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions	26	3 568 460	2 296 831
Variation des :			
Stocks	27	(8 653 834)	17 610 063
Clients	28	(3 563 198)	(17 510 488)
Autres actifs	29	(1 758 449)	(2 499 077)
Fournisseurs et autres dettes	30	5 007 903	(837 554)
Autres actifs non courants	31	(783 426)	(227 358)
Plus-value de cession	32	(101 151)	(227 221)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		9 327 621	13 950 749
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	33	(6 865 213)	(12 169 311)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	34	285 290	266 548
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	35	(10 000)	(261 240)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	36	59 851	233 333
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(6 530 072)	(11 930 670)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	37	(9 111 099)	(12 292 753)
Encaissements provenant des emprunts	38	5 500 000	8 000 000
Remboursements d'emprunts	39	(3 507 547)	(2 735 683)
Remboursements leasing	40	(579 640)	(752 919)
Encaissements/ décaissements financement d'exploitation	41	1 923 479	10 466 359
Dépenses du fonds social	42	(442 192)	(411 709)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		(6 216 999)	2 273 296
Variation de trésorerie		(3 419 450)	4 293 375
Trésorerie au début de l'exercice		(3 686 981)	(7 980 356)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	43	(7 106 431)	(3 686 981)

I. Présentation de la société

« SMART TUNISIE SA » est une société anonyme créée en 1997.

La société a principalement pour objet, directement ou indirectement, en Tunisie ou à l'étranger :

- La commercialisation au stade du gros des articles et matériels informatiques, technologiques, électriques, électroniques et électroménagers ainsi que tous les produits s'y rattachant ;
- La commercialisation au stade du gros des articles et matériels de traitement de l'information et de la bureautique, de logiciels, des articles et équipements d'impression, des meubles informatiques, des articles et matériels d'alarme, de vidéosurveillance et d'audiovisuel, de communications, de télécommunications, de téléphonie mobile, de motocycles et cycles équipés d'un moteur thermique et/ou électrique ainsi que tous les produits s'y rattachant.
- Le service après-vente se rattachant à l'objet et aux articles et équipements ci-dessus notamment la réalisation d'installations et de maintenance de matériel ; l'assistance technique, ingénierie informatique et études de projets et le développement et maintenance de logiciels.
- L'achat et la vente, l'importation et l'exportation des produits susmentionnés

Et d'une manière générale toutes opérations commerciales, de service, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

La structure du capital au 31.12.2024 se présente comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant	%
Famille ESSAFI	3 297 282	16 486 410	33%
M. Mahmoud BOUDEN	2 383 671	11 918 355	24%
M. Taoufik BEN KHEMIS	1 428 036	7 140 180	14%
Autres actionnaires détenant moins de 5%	3 014 454	15 072 270	30%
<i>Valeur nominale = 5 dinars</i>	10 123 443	50 617 215	100%

II. Système et principes comptables adoptés

Note sur le respect des normes comptables tunisiennes

Les documents annuels de la société SMART TUNISIE SA ont été établis dans le respect des normes et des conventions comptables admises en Tunisie prévues par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

Les états financiers sont présentés selon la méthode « autorisée ».

Principes comptables et bases de mesure

Les états financiers de la société SMART TUNISIE SA ont été établis par référence aux hypothèses sous-jacentes et aux conventions comptables de base dont notamment :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- Convention de la permanence des méthodes ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de prudence ;
- Convention du coût historique et
- Convention de l'unité monétaire.

Unité monétaire

Les états financiers de la société SMART TUNISIE SA sont arrêtés en Dinars Tunisien.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront à la société et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés en charge de l'exercice.

Ultérieurement, les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité effective. Les taux d'amortissement appliqués par la société sont les suivantes :

Logiciels	33%
Constructions	5%
Matériels informatiques	20%, 25% et 33%
Equipements de bureau	20%
Installations électriques	20%
AAI des constructions	10% et 15%
Matériels de transport	20%

Le nouveau siège social est amorti selon l'approche par composants qui consiste à amortir séparément chacun des éléments constitutifs importants selon un taux d'amortissement approprié, ainsi le nouveau siège est amorti comme suit :

Constructions et structures	2,5%
Installations techniques	5%

L'amortissement relatif aux immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé compte tenu de la règle du prorata-temporis.

La méthode d'amortissement, la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par la direction à l'occasion de chaque arrêté des états financiers

Les placements

Placements à court terme

Les placements à court terme sont des placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leurs natures, peuvent être liquidés à brève échéance. Ces placements sont présentés parmi les actifs courants au niveau de la rubrique « placements ».

A la date de clôture, les placements à court terme, font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Placements à long terme

Les placements à long terme sont des placements détenus dans l'intention d'être conservés durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable, ou un contrôle conjoint ou pour obtenir des revenus ou des gains en capital sur une longue échéance ou pour

protéger ou promouvoir des relations commerciales. Ces placements sont présentés parmi les actifs immobilisés au niveau de la rubrique « immobilisations financières ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées. La valeur d'usage tient compte de plusieurs facteurs, tel que la valeur de marché, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Les participations détenues par la société dans les différentes sociétés du Groupe sont considérées comme des placements à long terme. Elles sont comptabilisées et présentées à leurs coûts.

Stocks

Les stocks de la société se composent de marchandises destinées à la vente.

Le coût d'acquisition des stocks comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par l'entreprise, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport, de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

La méthode de comptabilisation des flux d'entrée et de sortie de stocks utilisée par la société est la méthode de l'inventaire intermittent.

La méthode de valorisation des stocks adoptée par la société est la méthode du coût moyen pondéré calculé à chaque nouvelle réception.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour réaliser la vente.

Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

La direction procède, à la clôture de l'exercice, à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants.

A chaque date de clôture, la direction détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier.

La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

Provisions pour litiges

Les réclamations contentieuses impliquant les sociétés sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est mesurable.

Provisions pour indemnités de départ à la retraite

Une provision pour indemnité de départ à la retraite correspondant à la valeur actualisée des indemnités qui seront servies au personnel calculées selon la convention collective applicable à la société. La provision tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, les taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non courants.

Opérations en monnaies étrangères

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change de la date de la transaction.

A la date de clôture de l'exercice, les dettes et créances libellées en monnaies étrangères font l'objet d'une actualisation au cours de clôture.

Les plus ou moins-values de change sont constatées en résultat de l'exercice.

La société procède à des achats à terme de devises afin de se prémunir contre les risques de change.

Emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies :

- la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété,
- le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable,
- il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et
- les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

III. Contrôle fiscal

La société a fait l'objet, en 2020, d'un contrôle fiscal approfondi portant sur les exercices 2016, 2017 et 2018. La notification des résultats du contrôle, reçue le 28 décembre 2020, fait ressortir un montant total d'impôts et de pénalités à payer de 4 101 KDT dinars ainsi que la révision des reports de TVA et d'IS.

En date du 28 juin 2022, l'administration fiscale a notifié à la société l'arrêté de taxation d'office faisant ressortir un montant total d'impôts et de pénalités à payer de 4 043 KDT dinars ainsi que la révision du report d'IS à 842 KDT et du report de TVA à 144 KDT au 31 décembre 2018.

En date du 30 juin 2022, et en application des dispositions de l'article 67 de la loi de finances de l'année 2022, les deux parties ont conclu un échéancier de paiement des créances fiscales pour 2 543 KDT à

raison d'un montant trimestriel de 181 KDT pour une période s'étalant du 30 avril 2022 au 31 juillet 2025. La société a ainsi bénéficié d'un abandon de pénalités de contrôle, amende de retard et frais de poursuite pour un montant de 774 KDT.

En date du 3 août 2022, la société s'est opposée à la taxation d'office auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis.

En date du 13 septembre 2022, les deux parties ont conclu un deuxième échéancier de paiement des créances fiscales pour 726 KDT à raison d'un montant mensuel de 61 KDT pour une période s'étalant du 30 septembre 2022 au 31 juillet 2023 et un reliquat de 55 KDT pour le 31 août 2023.

En application des dispositions de l'article 58 de la loi de finances 2024, un nouvel échéancier a été conclu en date du 15 mars 2024 pour le solde restant s'élevant à 1 271 KDT à raison d'un montant trimestriel de 63 KDT pour une période s'étalant du 30 juin 2024 au 30 mars 2029.

La société a constitué une provision pour risque de 1 420 KDT, sur la base de l'évaluation actualisée faite par son conseiller fiscal. Le montant provisionné par la société a été appuyé par des jurisprudences fiscales et des sentences de jugements rendues relatives à des contrôles fiscaux de sociétés appartenant au même secteur d'activité.

A la date d'arrêté des états financiers par le Conseil d'Administration du 3 avril 2025, l'impact définitif de cette situation ne peut être estimé de façon fiable.

IV. Evènements postérieurs à la date de clôture

Nous n'avons pas identifié de situations ou évènements survenus après la date de clôture de l'exercice 2024 impliquant la modification de certains postes de l'actif ou du passif ou entrainer une information complémentaire.

Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Logiciel	394 532	286 232
Logiciel en cours	926 976	274 671
Site Web	12 275	12 275
Total valeur brute	1 333 782	573 178
Amort. Logiciel	(290 471)	(270 025)
Amort. Site Web	(5 024)	(932)
Total amortissements	(295 495)	(270 957)
Valeur Nette	1 038 288	302 221
	31/12/2024	31/12/2023
Terrain	12 822 090	12 799 128
Avances sur acquisition terrain	5 220 122	4 091 917
Constructions	15 114 955	7 138 440
Construction en cours	3 750 828	9 165 884
Avances sur construction en cours	0	425 880
Matériel informatique et d'exploitation	2 923 060	1 861 022
Matériel de transport	5 993 673	5 832 632
Agencement, aménagement et installation	1 502 969	844 884
Mobilier et matériel de bureau	620 670	447 757
Immobilisations corporelles en cours	144 210	0
Total valeur brute	48 092 576	42 607 544
Amort. Constructions	(4 390 805)	(3 876 099)
Amort. Matériel informatique et d'exploitation	(1 619 429)	(1 365 235)
Amort. Matériel de transport	(3 614 481)	(2 789 821)
Amort. Agencement, aménagement et installation	(360 596)	(538 000)
Amort. Mobilier et matériel de bureau	(306 050)	(331 392)
Total amortissements	(10 291 361)	(8 900 546)
Valeur Nette	37 801 216	33 706 998

Le tableau d'amortissements des immobilisations est présenté en Annexe 1

Note 2 : Immobilisations financières

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Titres de participations PROLOGIC	17 259 277	17 259 277
Titres de participations ACT	5 158 965	5 158 965
Titres de participations SIMOP	2 849 209	2 849 209
Titres de participations AZURCOLORS	1 709 714	1 709 714
Titres de participations SMARTINK	783 866	783 866
Total des titres de participations	27 761 030	27 761 030
Dépôts et cautionnements versés	10 000	59 851
	27 771 030	27 820 881

Les titres de participations détenus par SMART TUNISIE sont détaillés comme suit :

Société	Nombre de titres	% de participation	Valeur
PROLOGIC	1 010 870	99,977%	17 259 277
ACT	489 980	99,996%	5 158 965
SIMOP	199 914	99,957%	2 849 209
AZUR COLORS	285 709	93,982%	1 709 714
SMART INK	25 370	68,568%	783 866
			27 761 030

Note 3 : Autres actifs non courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Frais préliminaires	1 895 639	1 895 639
Charges à répartir	1 010 783	227 358
Résorption des frais préliminaires	(1 895 639)	(1 251 093)
Résorption des Charges à répartir	(201 368)	0
	809 416	871 903

Note 4 : Stocks

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Stocks de marchandises	62 161 989	46 988 069
Stocks en douane / en transit	2 535 382	9 055 468
Valeur brute	64 697 371	56 043 537
Provisions pour dépréciation des stocks	(261 240)	(214 087)
Valeur nette	64 436 131	55 829 450

Note 5 : Clients et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Clients ordinaires	53 166 993	61 548 805
Clients effets à recevoir	17 377 134	7 001 255
Clients impayés	2 342 365	1 528 393
Clients douteux ou litigieux	6 575 619	6 034 153
Valeur brute	79 462 112	76 112 605
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(6 575 619)	(6 034 153)
Valeur nette	72 886 492	70 078 452

Note 6 : Autres actifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs débiteurs	1 407 675	2 438 976
Fournisseurs avances et acomptes	167 390	168 597
Sous total Fournisseurs	1 575 065	2 607 573
Report d'impôts sur les sociétés	5 364 040	3 606 120
Report de TVA	0	272 314
Échéances Payées Amnistie Fiscale	2 188 327	1 997 599
Sous total Impôts et taxes	7 552 368	5 876 033
Produits à recevoir	361 835	100 270
Charges constatées d'avance	1 219 461	967 039
Sous total comptes de régularisation	1 581 297	1 067 309
Prêts au personnel	165 831	103 215
Assurance groupe	100 024	95 576
Autres comptes débiteurs ou créditeurs divers	137 022	137 022
Cautions douanières	831 079	277 507
Créances sur cessions d'immobilisations	0	20 000
Sous total autres	1 233 955	633 321
	11 942 685	10 184 235

Note 7 : Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Chèques à l'encaissement	241 758	28 067
Banques	948 233	769 308
Caisses	34 145	13 079
	1 224 136	810 455

Note 8 : Capitaux propres

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Capital souscrit appelé, versé	50 617 215	43 386 185
Réserves légales	4 338 619	3 615 516
Prime d'émission	5 515 059	14 626 158
Résultats reportés	30 474 566	16 252 117
Réserves pour fonds social	74 809	117 001
Réserves affectées à l'augmentation de capital	0	7 231 030
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	91 020 268	85 228 006
Résultat net de l'exercice	15 611 316	15 345 552
Total des capitaux propres avant affectation	106 631 584	100 573 558

Le tableau des variations des capitaux propres est présenté en Annexe 2

Le résultat par action est déterminé comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Capital social	50 617 215	43 386 185
Nombre d'actions	10 123 443	8 677 237
Valeur nominale	5	5
Résultat de l'exercice	15 611 316	15 345 552
Résultat par action	1,54	1,77

Note 9 : Emprunts

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts bancaires	9 546 304	8 335 108
Emprunts leasing	7 339	240 836
	9 553 643	8 575 943

Les tableaux détaillés des emprunts sont présentés en Annexe 3

Note 10 : Provisions

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Provisions pour risque fiscal	1 420 000	1 420 000
Provisions pour indemnité de départ à la retraite	317 504	264 125
	1 737 504	1 684 125

Note 11 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs étrangers	21 284 946	16 062 755
Fournisseurs locaux	4 233 332	3 074 066
Fournisseurs effets à payer	622 176	4 086 541
	26 140 455	23 223 362

Note 12 : Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
CCA Mahmoud BOUDEN	0	2 000 000
CCA Taoufik BEN KHEMIS	6 000 000	4 500 000
Sous total comptes courants	6 000 000	6 500 000
Retenues à la source	1 161 105	706 983
Contribution sociale de solidarité	971 893	502 891
TVA à payer	411 620	0
TCL	102 813	73 758
TFP	31 738	31 462
FORPOLOS	15 869	15 731
Droits de timbre	3 576	3 577
Sous total impôts et taxes	2 698 615	1 334 402
CNSS	882 706	783 719
Personnel, rémunérations dues	146 182	114 528
Provision pour congés à payer	582 484	521 810
Provision pour primes à payer	88 683	87 937
Sous total comptes du personnel	1 700 055	1 507 994
Clients créditeurs	1 234 145	347 621
Charges à payer	515 192	367 796
Dividendes à payer	617	0
Sous total autres	1 749 954	715 417
	12 148 623	10 057 813

Note 13 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Crédit dessaisissement	38 340 866	40 935 866
Obligations cautionnées	10 993 312	6 474 833
Échéances à moins d'un an sur emprunts bancaires	3 993 137	3 211 881
Échéances à moins d'un an sur emprunts leasing	281 461	397 845
Banques	8 088 809	4 469 369
	61 697 585	55 489 794

Note 14 : Revenus

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Ventes	396 049 624	333 320 292
Ristournes accordées	(965 679)	(977 284)
	395 083 945	332 343 008

Note 15 : Autres produits d'exploitation

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Produits de location	194 011	184 772
Reprise sur provision pour dépréciation des comptes clients	219 425	304 069
Autres produits	65 265	42 766
	478 701	531 607

Note 16 : Achats de marchandises consommés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Achats de marchandises	351 491 618	268 990 515
Variation de stocks de marchandises	(8 653 834)	17 610 063
	342 837 784	286 600 577

Note 17 : Achats d'approvisionnements consommés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Achats non stockés fournitures et travaux	1 388 667	1 318 530
Fournitures de bureaux	150 534	146 062
Electricité	195 649	172 071
Eau	15 703	15 569
Achats divers	26 299	25 814
	1 776 853	1 678 047

Note 18 : Charges de personnel

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Salaires	7 869 615	7 613 872
Indemnités de stage	74 340	53 448
Autres charges de personnel	57 658	58 643
Charges patronales CNSS	1 584 792	1 416 606
Charges patronales assurance groupe	318 146	282 626
Variation provision pour congés à payer	60 673	78 644
Variation provision pour indemnités de départ à la retraite	53 379	(122 913)
Variation provision primes à payer	746	(11 859)
Refacturation salaires intergroupe	(233 564)	(209 026)
	9 785 785	9 160 041

Note 19 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Dotations aux amortissements des immobilisations	2 927 552	2 326 227
Dotations aux provisions pour dépréciations des stocks	47 153	(47 689)
Dotations aux provisions pour dépréciations des comptes clients	759 802	445 275
	3 734 507	2 723 813

Note 20 : Autres charges d'exploitation

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Frais d'assurance	346 182	285 101
Entretien et réparation	237 636	166 492
Formation et abonnements	178 035	181 788
Charges de location	235 745	264 512
Sous total services extérieurs	997 599	897 892
Publicité et marketing	958 332	621 317
Honoraires	376 133	336 166
Frais de bourse	67 450	84 478
Jetons de présence	432 500	356 250
Commissions et frais bancaires	416 267	243 462
Frais de transport	296 292	228 308
Voyages, missions et réceptions	439 583	400 253
Frais de télécommunications	104 292	101 976
Personnel extérieur à l'entreprise	68 424	33 160
Sous total autres services extérieurs	3 159 273	2 405 370
Dons et subventions	98 120	86 152
Charges diverses	2 515	1 133
Sous total charges diverses ordinaires	100 635	87 285
TCL	883 374	740 545
TFP FOPROLOS	156 554	154 284
Autres impôts et taxes	342 723	242 161
Contribution sociale de solidarité	583 136	502 891
Contribution conjoncturelle	388 757	0
Sous total impôts et taxes	2 354 545	1 639 882
	6 612 052	5 030 428

Note 21 : Charges financières nettes

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Pertes de change	1 731 789	2 867 093
Gains de change	(67 227)	(349 056)
Sous total pertes et gains de change	1 664 562	2 518 037
Intérêts sur emprunts bancaires	458 551	240 312
Intérêts sur emprunts leasing	41 547	102 616
Sous total intérêts emprunts	500 098	342 928
Intérêts sur escompte	5 279 189	4 184 770
Intérêts sur financements en dinars	5 315 248	3 457 637
Agios bancaires	1 061 746	1 203 229
Intérêts sur obligations cautionnées	885 220	785 492
Intérêts sur financements en devise	0	164 116
Intérêts sur lettre de crédit	1 497	47 854
Sous total intérêts financement d'exploitation	12 542 900	9 843 098
Intérêts des comptes courants actionnaires	666 973	627 408
Escomptes obtenus	(1 777 002)	(1 366 311)
	13 597 531	11 965 159

Note 22 : Produits des placements

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Dividendes reçus PROLOGIC	1 149 738	799 818
Dividendes reçus ACT	649 973	799 967
Intérêts de retard sur créances clients	352 225	319 803
Intérêts sur prêts AZURCOLORS	0	28 778
Intérêts sur prêts aux personnel	12 421	10 149
	2 164 359	1 958 515

Note 23 : Autres gains ordinaires

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Produits sur cession d'immobilisations	117 521	246 923
Autres gains sur éléments non récurrents	33 609	52 707
	151 129	299 629

Note 24 : Autres pertes ordinaires

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Pénalités et amendes	31 390	28 332
Différences de règlements	2 232	8 500
Pertes sur cession d'immobilisations	1 111	0
Pertes sur créances irrécouvrables	0	77 855
	<u>34 733</u>	<u>114 687</u>

Note 25 : Impôt sur les bénéfices

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Impôt sur les bénéfices	3 887 572	2 514 454

Le tableau de détermination du résultat fiscal est présenté en Annexe 4.

Note 26 : Ajustement pour amortissements et provisions

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2024</u>
Dotations aux amortissements et provisions (Etat de résultat)	3 734 507
Reprises sur provisions des comptes clients	(219 425)
Variation Provision départ à la retraite	53 379
Ajustement pour amortissements et provisions	3 568 460

Note 27 : Variation des stocks

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>	<u>Variation</u>
Stocks	64 697 371	56 043 537	(8 653 834)

Note 28 : Variation des comptes clients

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Clients et comptes rattachés	79 462 112	76 112 605	(3 349 506)
Chèques à l'encaissement	241 758	28 067	(213 691)
	79 703 870	76 140 672	(3 563 198)

Note 29 : Variation des autres actifs

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Autres actifs courants	11 942 685	10 184 235	(1 758 449)

Note 30 : Variation des Fournisseurs et autres dettes

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Fournisseurs et comptes rattachés	26 140 455	23 223 362	2 917 092
Autres passifs courants	12 148 623	10 057 813	2 090 810
	38 289 078	33 281 175	5 007 903

Note 31 : Variation des autres actifs non courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Frais préliminaires	1 895 639	1 895 639	0
Charges à répartir	1 010 783	227 358	(783 426)
	2 906 422	2 122 997	(783 426)

Note 32 : Plus-values sur cession d'immobilisations

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Prix de cession	285 290	266 548
Valeurs brutes	850 426	452 325
Amortissements Cumulés	666 287	412 997
Valeurs nettes comptables	184 140	39 327
Plus-value de cession Immobilisations corporelles	101 151	227 221

Note 33 : Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Logiciel	(760 605)	(173 266)
Terrain	(1 128 205)	(1 867 512)
Constructions	(4 089 733)	(8 289 582)
Matériel informatique	(366 221)	(163 969)
Matériel de transport	(519 227)	(1 456 528)
Agencement aménagement et installation	(197 270)	(136 005)
Mobilier et matériel de bureau	(34 803)	(82 448)
Total	(7 096 063)	(12 169 311)
Acquisitions en leasing	230 850	0
Total	(6 865 213)	(12 169 311)

Note 34 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Cession de matériel de transport	240 290	264 348
Cession de matériel informatique	1 376	200
Cession de matériel de bureau	17 497	2 000
Cession d'agencement aménagement et installation	26 127	0
	285 290	266 548

Note 35 : Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Titres de participations SMARTINK	0	(261 240)
Caution sur loyer	(10 000)	0
	<u>(10 000)</u>	<u>(261 240)</u>

Note 36 : Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Remboursement prêt AZURCOLORS	0	233 333
Remboursement caution sur loyer	59 851	0
	<u>59 851</u>	<u>233 333</u>

Note 37 : Dividendes

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Dividendes payés	(9 111 099)	(12 292 753)

Note 38 : Encaissement d'emprunts

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Emprunts BIAT	1 500 000	8 000 000
Emprunts BT	4 000 000	0
	<u>5 500 000</u>	<u>8 000 000</u>

Note 39 : Remboursements d'emprunts

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Remboursements d'emprunts BH 1 196 KDT	(199 340)	(199 332)
Remboursements d'emprunts ATB 6 800 KDT	(1 360 000)	(1 360 000)
Remboursements d'emprunts BIAT 1 258 KDT	(264 842)	(264 842)
Remboursements d'emprunts BIAT 163 KDT	(34 316)	(34 316)
Remboursements d'emprunts BIAT 1 000 KDT	(210 526)	(210 526)
Remboursements d'emprunts BIAT 8 000 KDT	(1 142 857)	(666 667)
Remboursements d'emprunts BIAT 1 500 KDT	(125 000)	0
Remboursements d'emprunts BT 1 000 KDT	(50 850)	0
Remboursements d'emprunts BT 1 000 KDT	(50 850)	0
Remboursements d'emprunts BT 2 000 KDT	(68 966)	0
	(3 507 547)	(2 735 683)

Note 40 : Remboursements leasing

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Remboursements Leasing	(579 640)	(752 919)

Note 41 : Encaissements/ décaissements financement d'exploitation

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Crédit dessaisissement	38 340 866	40 935 866	(2 595 000)
Obligations cautionnées	10 993 312	6 474 833	4 518 479
	49 334 178	47 410 699	1 923 479

Note 42 : Dépenses du fonds social

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Dépenses du fonds social	(442 192)	(411 709)

Note 43 : Trésorerie à la clôture de l'exercice

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Liquidités et équivalents de liquidités

	31/12/2024	31/12/2023
Banques	948 233	769 308
Caisses	34 145	13 079
Total liquidités et équivalents de liquidités	982 378	782 388

Concours bancaires et autres passifs financiers

	31/12/2024	31/12/2023
Banques	(8 088 809)	(4 469 369)
Total concours bancaires	(8 088 809)	(4 469 369)

Trésorerie à la clôture de l'exercice

	(7 106 431)	(3 686 981)
--	--------------------	--------------------

Annexe 1 : Tableau des immobilisations corporelles et incorporelles (1/2)

Désignation	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VCN	
	31.12.2023	Acq	Cessions	Reclassement	31.12.2024	31.12.2023	Dotations	Cessions		31.12.2024
LOGICIEL 33%	286 232	108 300	0	0	394 532	270 025	20 446	0	290 471	104 061
SITE WEB	12 275	0	0	0	12 275	932	4 092	0	5 024	7 251
LOGICIEL EN COURS	274 671	652 305	0	0	926 976	0	0	0	0	926 976
<u>SOUS TOTAL IMMOS INCORPORELLES</u>	573 178	760 605	0	0	1 333 782	270 957	24 538	0	295 495	1 038 288
TERRAIN SIEGE	512 720	0	0	0	512 720	0	0	0	0	512 720
TERRAIN DEPOT CHARGUIA 1	914 840	0	0	0	914 840	0	0	0	0	914 840
TERRAIN SFAX	320 295	0	0	0	320 295	0	0	0	0	320 295
TERRAIN AGENCE SOUSSE	1 202 097	0	0	0	1 202 097	0	0	0	0	1 202 097
TERRAIN BIBC CHARGUIA 1	9 849 177	0	0	22 962	9 872 138	0	0	0	0	9 872 138
AVANCE SUR TERRAIN BORJ CEDRIA	4 091 917	1 128 205	0	0	5 220 122	0	0	0	0	5 220 122
<u>SOUS TOTAL TERRAINS</u>	16 891 045	1 128 205	0	22 962	18 042 211	0	0	0	0	18 042 211
CONSTRUCTIONS SIEGE 5%	467 435	0	0	0	467 435	467 435	0	0	467 435	0
1ERE EXTENSION SIEGE 5%	125 602	0	0	0	125 602	125 602	0	0	125 602	0
2EME EXTENSION SIEGE 5%	224 616	0	0	0	224 616	224 616	0	0	224 616	0
3EME EXTENSION SIEGE 5%	962 404	0	0	0	962 404	481 336	48 120	0	529 456	432 948
4EME EXTENSION SIEGE 5%	178 256	0	0	0	178 256	62 414	8 913	0	71 327	106 929
5EME EXTENSION SIEGE 5%	205 160	0	0	0	205 160	41 061	10 258	0	51 319	153 842
6EME EXTENSION SIEGE 5%	109 443	0	0	0	109 443	16 432	5 472	0	21 904	87 539
CONSTRUCTION NOUVEAU SIEGE 2.5%	0	697 199	0	7 279 316	7 976 515	0	198 668	0	198 668	7 777 847
CONS IMMEUBLE SMART 2	2 926 533	0	0	0	2 926 533	1 756 326	146 327	0	1 902 653	1 023 880
CONS IMMEUBLE SFAX	1 013 988	0	0	0	1 013 988	557 835	50 700	-1	608 534	405 454
1ER EXTENSION IMMEUBLE SFAX 5%	30 686	0	0	0	30 686	4 607	1 534	0	6 141	24 545
CONSTRUCTION AGENCE SOUSSE 5%	277 288	0	0	0	277 288	83 225	13 864	0	97 089	180 199
1ER EXTENSION AGENCE SOUSSE	124 830	0	0	0	124 830	31 225	6 241	0	37 466	87 364
2EME EXTENSION AGENCE SOUSSE	492 198	0	0	0	492 198	23 985	24 610	0	48 595	443 603
CONSTRUCTION BIBC EN COURS	9 165 884	3 248 324	0	-8 663 380	3 750 828	0	0	0	0	3 750 828
CONSTRUCTION AVANCES	425 880	0	0	-425 880	0	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORP EN COURS	0	144 210	0	0	144 210	0	0	0	0	144 210
<u>SOUS TOTAL CONSTRUCTIONS</u>	16 730 204	4 089 733	0	-1 809 944	19 009 993	3 876 099	514 708	-1	4 390 805	14 619 188

Annexe 1 : Tableau des immobilisations corporelles et incorporelles (2/2)

Désignation	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VCN	
	31.12.2023	Acq	Cessions	Reclassement	31.12.2024	31.12.2023	Dotations	Cessions		31.12.2024
MATERIEL D'EXPLOITATION 10%	93 055	90 457	-1 561	0	181 950	16 653	12 691	-1 155	28 189	153 762
MATERIEL D'EXPLOITATION 15%	118 637	0	0	0	118 637	26 995	17 700	0	44 695	73 942
INSTALLATIONS TECHNIQUES 5%	0	204 632	0	701 562	906 194	0	44 286	0	44 286	861 908
MATERIEL INFORMATIQUE 25%	517 535	71 131	-4 184	0	584 483	260 470	114 178	-4 184	370 464	214 018
MATERIEL INF LEASING 33%	909 263	0	0	0	909 263	843 054	66 209	0	909 263	0
MATERIEL INF LEASING 20% 5 ANS	222 532	0	0	0	222 532	218 063	4 470	0	222 532	0
<u>SOUS TOTAL INFORMATIQUE ET EXPL°</u>	1 861 022	366 221	-5 745	701 562	2 923 060	1 365 235	259 533	-5 339	1 619 429	1 303 631
MATERIEL DE TRANSPORT 20%	3 466 984	288 377	-235 811	0	3 519 550	844 640	701 166	-96 284	1 449 522	2 070 028
MAT DE TRAN LEASING 33%	225 157	0	0	0	225 157	225 157	0	0	225 157	0
MAT DE TRAN LEASING 20%	2 140 490	230 850	-122 374	0	2 248 966	1 720 024	329 328	-109 551	1 939 801	309 165
<u>SOUS TOTAL MATERIEL TRANSPORT</u>	5 832 632	519 227	-358 186	0	5 993 673	2 789 821	1 030 495	-205 835	3 614 481	2 379 192
A.A.I 10%	230 159	197 270	-88 124	831 853	1 171 159	99 226	110 903	-88 124	122 005	1 049 153
A.A.I 2 15%	613 073	0	-282 915	0	330 158	437 256	52 493	-252 811	236 938	93 220
A.A.I LEASING 15%	1 653	0	0	0	1 653	1 518	135	0	1 653	0
<u>SOUS TOTAL AAI</u>	844 884	197 270	-371 039	831 853	1 502 969	538 000	163 531	-340 935	360 596	1 142 373
M.M.B 10%	56 535	0	-37 813	0	18 722	56 535	0	-37 813	18 722	0
M.M.B 2 20%	350 493	34 803	-62 750	253 567	576 112	234 430	88 533	-61 470	261 492	314 620
M.M.B LEASING	16 934	0	-14 893	0	2 041	16 934	0	-14 893	2 041	0
M.M.B LEASING 20%	23 796	0	0	0	23 796	23 493	302	0	23 796	0
<u>SOUS TOTAL MMB</u>	447 757	34 803	-115 457	253 567	620 670	331 392	88 835	-114 177	306 050	314 620
<u>SOUS TOTAL IMMOS. CORPORELLES</u>	42 607 544	6 335 459	-850 426	0	48 092 576	8 900 546	2 057 102	-666 287	10 291 361	37 801 216
<u>TOTAL</u>	43 180 722	7 096 063	-850 426	0	49 426 359	9 171 502	2 081 640	-666 287	10 586 856	38 839 503

Annexe 2 : Tableau de variation des capitaux propres

Désignation	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Réserves affectées à l'augmentation de capital	Fonds social	Dividendes	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
Solde au 31-12-2021	36 155 155	2 887 734	26 918 911	0	26 660	0	11 271 159	19 208 779	96 468 397
Affectation du Résultat 2021		727 782			315 980	16 269 820	1 895 198	-19 208 779	0
Distribution de dividendes						-16 269 820			-16 269 820
Dépenses fonds social					-313 931				-313 931
Résultat de l'exercice 2022								18 047 820	18 047 820
Solde au 31-12-2022	36 155 155	3 615 516	26 918 911	0	28 709	0	13 166 357	18 047 820	97 932 467
Affectation du Résultat 2022		0	-12 292 753		500 000	12 292 753	17 547 820	-18 047 820	0
Distribution de dividendes						-12 292 753			-12 292 753
Dépenses fonds social					-411 709				-411 709
Augmentation de capital	7 231 030			7 231 030			-14 462 060		0
Résultat de l'exercice 2023								15 345 552	15 345 552
Solde au 31-12-2023	43 386 185	3 615 516	14 626 158	7 231 030	117 001	0	16 252 117	15 345 552	100 573 558
Affectation du Résultat 2023		723 103	-9 111 099		400 000	9 111 099	14 222 449	-15 345 552	0
Distribution de dividendes						-9 111 099			-9 111 099
Dépenses fonds social					-442 192				-442 192
Augmentation de capital	7 231 030			-7 231 030					0
Résultat de l'exercice 2024								15 611 316	15 611 316
Solde au 31-12-2024	50 617 215	4 338 619	5 515 059	0	74 809	0	30 474 566	15 611 316	106 631 584

Annexe 3 : Tableaux des emprunts

Emprunts bancaires au 31.12.2024

Banque	Montant en principal	Taux	Durée	Solde au 31/12/2024		Mouvements de la période			Solde au 31/12/2024	
				Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an	Nouvel emprunt	Remboursement	Reclassement	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
BH	1 196 000	TMM + 1.75%	6 ans	0	199 340		199 340		0	0
ATB	6 800 000	TMM + 1.5%	5 ans	1 020 000	1 360 000		1 360 000	1 020 000	0	1 020 000
BIAT	1 258 000	TMM + 1.5%	5 ans	529 684	264 842		264 842	264 842	264 842	264 842
BIAT	163 000	TMM + 1.5%	5 ans	68 632	34 316		34 316	34 316	34 316	34 316
BIAT	1 000 000	TMM + 1.5%	5 ans	526 316	210 526		210 526	210 526	315 789	210 526
BIAT	8 000 000	TMM + 1.5%	7 ans	6 190 476	1 142 857		1 142 857	1 142 857	5 047 619	1 142 857
BIAT	1 500 000	TMM + 1.5%	3 ans			1 500 000	125 000	500 000	875 000	500 000
BT	1 000 000	TMM + 1.5%	5 ans			1 000 000	50 850	203 400	745 750	203 400
BT	1 000 000	TMM + 1.5%	5 ans			1 000 000	50 850	203 400	745 750	203 400
BT	2 000 000	TMM + 1.5%	5 ans			2 000 000	68 966	413 796	1 517 238	413 796
	23 917 000			8 335 108	3 211 881	5 500 000	3 507 547	3 993 137	9 546 304	3 993 137

Emprunts leasing au 31.12.2024

Référence Contrat	Libellé matériel	Taux	Durée	Solde au 31/12/2023		Mouvements de la période				Solde au 31/12/2024	
				Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an	Nouvel emprunt	Remboursement	Reclassement	Cession/Transfert	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
N°39	Transport	11%	5 ans	103 817	144 420		144 420	103 817		0	103 817
N°949	Transport + informatique	11%	5 ans / 3 ans	109 082	116 298		111 128	98 991	14 169	0	98 991
N°421	Transport + informatique	11%	5 ans	0	30 112		30 112			0	0
N°323	Transport + informatique	11%	5 ans / 3 ans	27 937	107 015		107 015	20 598		7 339	20 598
N°300496	Transport	1,70%	1 an			230 850	172 796			0	58 054
				240 836	397 845	230 850	565 471	223 407	14 169	7 339	281 461

Annexe 4 : Tableau de détermination du résultat fiscal

Résultat comptable avant impôts	20 470 782
I. Réintégrations	
. Charges relatives aux véhicules de tourisme d'une puissance fiscale supérieure à 9 CV	265 397
. Cadeaux et frais de réception	158 075
. Pertes de change non réalisées	91 320
. Gains de change non réalisés antérieurement non imposés	176 187
. Taxe sur les voyages	1 380
. Amendes, et pénalités non déductibles	39 673
. Provisions pour créances douteuses	634 099
. Provisions pour dépréciation des stocks destinés à la vente	261 240
. Provisions pour départ à la retraite	317 504
Total des réintégrations	1 944 875
II. Déductions	
. Dividendes	1 799 712
. Pertes de changes antérieurement constatées et fiscalement réintégrées	8 494
. Gains de change non réalisé	32 763
. Provisions pour créances douteuses déductibles	634 099
. Provisions pour dépréciation des stocks destinés à la vente	154 884
. Reprise Provisions pour départ à la retraite	264 125
. Reprise sur provisions sur stock non admises en déduction initialement (réintégrées aux résultats de l'année de leur constitution)	83 718
Total des déductions	2 977 795
Résultat fiscal	19 437 862
Impôt sur les sociétés 20%	3 887 572
Contribution sociale de solidarité (3%)	583 136
Contribution Conjoncturelle 2025 sur les grandes entreprises (2%)	388 757
Résultat après impôts	15 611 316

Annexe 5 : Engagement hors bilan

I- ENGAGEMENTS FINANCIERS

Types d'engagements	Valeur KDT	Tiers
1. Engagements donnés		
a) garanties personnelles		
b) Garanties réelles		
· Hypothèques :		
- Hypothèque en rang utile de TFN°45887 d'une superficie de 1 529 m ² sis à Sfax	11 000	BIAT
- Hypothèque en premier rang sur le siège social SMART Tunisie édifié sur le terrain objet du titre foncier N° 156394 situé à CHARGUIA d'une superficie de 2 786 m ² .	13 835	BT
- Hypothèque en 2ème rang sur terrain de 2 786 m ² sis objet du TF 156394 sur lequel est édifié le siège	3 000	ATTIJARI
- Hypothèque en rang utile après BH s de la propriété dite AMEN objet du titre foncier N°139070 Tunis sise à Tunis superficie 2996 m ² .	13 500	BIAT
-Hypothèque La totalité de la propriété sise à Sousse d'une superficie de 1024 m ² objet du titre foncier N°84197 Sousse, et l'hypothèque la totalité de la propriété sise à Sousse d'une superficie de 393 m ² objet du titre foncier N°85929 Sousse.	6 300	BT
- Hypothèque de 1er rang sur la totalité de la propriété lui appartement dénommée MABROUK BEN ISMAIL située à la Zone industrielle de la Charguia I, d'une superficie de 3493 m ² objet du TF 162691	6 800	ATB
- Hypothèque en rang utile après ATB de la propriété lui appartement dénommée MABROUK BEN ISMAIL située à la Zone industrielle de la Charguia I, d'une superficie de 3493 m ² objet du TF 162691	22 500	BIAT
'- Hypothèque de rang utile la totalité de la propriété sise à la zone industrielle de Charguia, Tunis contenance de 34a 93ca, faisant l'objet du titre foncier N°162691 Tunis dénommé" MABROUK BEN ISMAIL"	8 000	BIAT
- Hypothèque de rang utile la totalité de la propriété sise à la zone industrielle de Charguia 1 d'une superficie de 2786 m ² objet d'un titre foncier n°156394 Tunis	4 000	BT
· Nantissement		
Nantissement sur fonds de commerce en rang disponible	3 000	ATTIJARI
Nantissement sur fonds de commerce en rang disponible	0	BH
Nantissement sur fonds de commerce en rang disponible	8 000	BT
Nantissement sur fonds de commerce en rang utile, et matériel	17 000	UIB
Nantissement sur fonds de commerce et matériel sur le siège social de la société SMART édifié sur le terrain objet du titre foncier N°156394 situé à CHARGUIA.	4 000	BT
Nantissement sur moyens de transport	2 421	BIAT
c) Effets escomptés et non échus	77 254	-
d) Intérêts restants non courus	874	BT
Intérêts restants non courus	36	ATB
Intérêts restants non courus	1 957	BIAT

2. Engagements reçus	Valeur KDT	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Actionnaires
a) Garanties personnelles · cautionnement					
- Caution personnelle et solidaire de M. Abdelwaheb ESSAFI	4 820 4 050	BT ATTIJARI	M. Abdelwaheb ESSAFI		M. Abdelwaheb ESSAFI
- Caution personnelle et solidaire de M. Mahmoud BOUDEN	3 748 3 150	BT ATTIJARI	M. Mahmoud BOUDEN		M. Mahmoud BOUDEN
- Caution personnelle et solidaire de M. Taoufik BEN KHEMIS	2 142 1 800	BT ATTIJARI	M. Taoufik BEN KHEMIS		M. Taoufik BEN KHEMIS
- Caution hypothécaire en rang utile de TFN°150786 d'une superficie de 1 580 m ² sis à borgel. Immeuble propriété de PROLOGIC TUNISIE, donné en garantie à la BIAT au nom de SMART TUNISIE.	25 000	BIAT		PROLOGIC TUNISIE	
-Hypothèque La totalité de la propriété sise sur la route allant de Tunis à l'Ariana d'une superficie de 438 m ² objet du titre foncier N°71279 Tunis.	2 155	BT		PROLOGIC TUNISIE	

Annexe 6 : Schéma des soldes intermédiaires de gestion

P R O D U I T S	31/12/2023	31/12/2024	C H A R G E S	31/12/2023	31/12/2024	S O L D E S	31/12/2023	31/12/2024
Revenus et autres produits d'exploitation	332 874 615	395 562 646	Coût d'achat des marchandises vendues	286 600 577	342 837 784			
Total	332 874 615	395 562 646	Total	286 600 577	342 837 784	Marge commerciale	46 274 038	52 724 862
Marge commerciale	46 274 038	52 724 862	Autres charges externes	5 068 593	6 034 360			
Subvention d'exploitation	0	0						
Total	46 274 038	52 724 862	Total	5 068 593	6 034 360	Valeur ajoutée brute	41 205 445	46 690 502
			Impôts et taxes	1 639 882	2 354 545			
			Charges de personnel	9 160 041	9 785 785			
Valeur ajoutée brute	41 205 445	46 690 502	Total	10 799 923	12 140 331	Excédent brut d'exploitation	30 405 522	34 550 172
Excédent brut d'exploitation	30 405 522	34 550 172	Autres charges et pertes	114 687	34 733			
Autres produits et gains	2 258 144	2 315 488	Charges financières	13 680 527	15 441 760			
Produits financiers	1 715 367	1 844 229	Dotations aux amort.prov.ordinaires	2 723 813	3 734 507			
Transfert et reprise de charges	0	0	Impôt sur le résultat ordinaire	2 514 454	3 887 572			
Total	34 379 033	38 709 889	Total	19 033 481	23 098 573	Résultat des activités ordinaires	15 345 552	15 611 316
Résultat positif des activités ordinaires	15 345 552	15 611 316	Résultat négatif des activités ordinaires	0	0			
Gains extraordinaires	0	0	Pertes extraordinaires	0	0			
Effet positif des modifications comptables	0	0	Effet négatif des modifications comptables	0	0			
			Impôt /élèments extra. et modif. Comptab	0	0			
Total	15 345 552	15 611 316	Total	0	0	Résultat net	15 345 552	15 611 316

Annexe 7 : Parties liées

La nature des relations avec les parties liées est détaillée comme suit :

Société	Description du lien
ACT	Actionnaires, dirigeants communs et filiale détenue à hauteur de 99,996% par SMART TUNISIE.
AZUR COLORS	Actionnaires, dirigeants communs et filiale détenue à hauteur de 93,982% par SMART TUNISIE.
PROLOGIC	Actionnaires, dirigeants communs et filiale détenue à hauteur de 99,977% par SMART TUNISIE.
SIMOP	Actionnaires, dirigeants communs et filiale détenue à hauteur de 99,957% par SMART TUNISIE.
SMART INK	Actionnaires, dirigeants communs et filiale détenue à hauteur de 68,568% par SMART TUNISIE.

Les soldes au 31 décembre 2024 des comptes des parties liées et les transactions réalisées au cours de l'exercice 2024 se résument comme suit :

Société	Soldes au 31/12/2024		Transactions 2024			
	Créances clients	Dettes fournisseurs	Chiffre d'affaires	Produits locatifs	Produits de refacturation charges de personnel	Achats de marchandises et achats divers
ACT	26 024	219 236	5 255 101	0	0	654 311
AZURCOLORS	1 947 707	0	3 462 579	14 297	40 621	-965
PROLOGIC	15 683 531	154 885	38 080 760	10 584	117 765	63 625
SIMOP	2 258 331	-586 118	1 835 494	169 130	75 178	1 352 377
SMART INK	81 544	0	175 740	0	0	0
	19 411 020	374 121	48 809 675	194 011	233 564	2 069 348

RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2024

Mesdames et Messieurs les actionnaires
Société SMART TUNISIE SA
9-9 Bis Impasse N° 3 Rue 8612 ZI Charguia 1 – 2035 Tunis- Tunisie

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société **SMART TUNISIE SA** (la « société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total net de bilan de **217 909 393 dinars**, des capitaux propres positifs de **106 631 584 dinars** y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **15 611 316 dinars**. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 3 avril 2025.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

Revenus

Risques identifiés

Le chiffre d'affaires figure à l'état de résultat au 31 décembre 2024 pour un montant de 395 083 945 dinars et représente le poste le plus significatif de l'état de résultat. Nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers de la société.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes des méthodes comptables sous-tendant la reconnaissance des revenus. Compte tenu notamment du volume des transactions de ventes, nous avons examiné et évalué les procédures de contrôle interne correspondantes et nous avons réalisé des tests sur les contrôles clefs pertinents. En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information que nous avons rapproché avec les données comptables, notamment les bases des livraisons et celle de facturation. Nous avons également procédé à un examen analytique détaillé des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes, complétés par des tests de détail.

Evaluation des créances clients

Risques identifiés

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2024 pour un montant brut de 79 462 112 dinars et provisionnées à hauteur de 6 575 619 dinars. Dans le cadre de l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances, la société détermine à chaque date de clôture s'il y a des indices de dépréciation de ces créances selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation fait appel au jugement et celui-ci est calculé selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté principalement à revoir l'ancienneté des créances clients, l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), vérifier l'existence d'éventuelles garanties ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le management telles que des informations sur les perspectives et performances futures des créanciers, à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur recouvrable des créances, à revoir les jugements effectués par la Direction dans le cadre de l'évaluation des risques et l'appréciation du caractère raisonnable des estimations et des hypothèses retenues dans le calcul des provisions pour dépréciation des créances et à apprécier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

Evaluation des stocks

Risques identifiés

Les stocks, figurant au bilan au 31 décembre 2024 pour une valeur brute de 64 697 371 dinars provisionnée à hauteur de 261 240 dinars, représentent un des postes les plus significatifs du bilan. Les stocks sont valorisés au coût d'acquisition, composé du prix d'achat et des frais accessoires. A la date de clôture, les stocks sont ramenés à leur valeur de réalisation nette (si elle est inférieure au coût).

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté notamment à la revue des états de mouvements des stocks, l'assistance aux inventaires physiques de fin d'année, l'examen de la valorisation des différentes catégories de stock en recalculant les coûts retenus au niveau du système d'information et en s'assurant de la continuité de son application sur toute la période, la vérification du correct rattachement des ventes et achats à la bonne période et la revue des hypothèses et modalités de calcul des provisions pour dépréciation des stocks.

Observation

Nous attirons l'attention sur la note III des notes aux états financiers se rapportant au contrôle fiscal dont a fait l'objet la société en 2020.

Notre opinion n'est pas modifiée à cet égard.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers arrêtés dans les conditions rappelées précédemment. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'Assemblée des actionnaires a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent à la direction et au conseil d'administration

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 10 avril 2025
Les commissaires aux comptes

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF
ECC MAZARS

Hayet LAABIDI
ACEF EXPERT

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2024

Mesdames et Messieurs les actionnaires
Société SMART TUNISIE SA
9-9 Bis Impasse N° 3 Rue 8612 ZI Charguia 1 – 2035 Tunis- Tunisie

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

A-1 Votre Conseil d'Administration, réuni le 20 juin 2024, a autorisé des apports en « comptes courants associés » pour un montant global de 5 000 000 dinars.

La mise à disposition de ces apports est génératrice d'un intérêt annuel au taux de 9% et le remboursement de ces apports se fera selon la disponibilité de trésorerie de la société.

Ces apports sont détaillés comme suit :

Actionnaire	Solde compte courant 31.12.2023	Apport 2024	Remboursement 2024	Solde compte courant 31.12.2024	Intérêts payés 2024
M. Abdelwaheb ESSAFI	0	1 000 000	-1 000 000	0	24 164
Mme. Myriam ESSAFI	0	1 000 000	-1 000 000	0	23 671
M. Mahmoud BOUDEN	2 000 000	1 500 000	-3 500 000	0	187 877
M. Taoufik BEN KHEMIS	4 500 000	1 500 000	0	6 000 000	431 260
	6 500 000	5 000 000	-5 500 000	6 000 000	666 973

A-2 Votre Conseil d'Administration, réuni le 26 aout 2024, a autorisé la conclusion avec la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) d'un contrat relatif au Programme de Crédit de Gestion pour un montant total de 75 000 000 dinars.

A-3 Votre Conseil d'Administration, réuni le 3 avril 2025, a autorisé la conclusion de l'avenant N°9 relatif à la Convention de prestation de services du 2 janvier 2013 en vertu de laquelle la société SMART TUNISIE confie à la société SIMOP TUNISIE les travaux d'entretien et de maintenance de son parc de matériel informatique pour un montant annuel de 40 000 dinars.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

B-1 Opérations et conventions avec la société SIMOP TUNISIE

B-1-1 En vertu du contrat de location signé le 20 janvier 2011, la société SMART TUNISIE donne en location à la société SIMOP TUNISIE un local sis au 3, Impasse N° 5 Rue 8612 - Zone Industrielle - Charguia 1 – TUNIS d'une superficie de 1 700 M² aux conditions suivantes :

- Période du contrat : du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011, renouvelable par tacite reconduction.
- Loyer mensuel : 6 000 dinars hors taxes avec augmentation annuelle de 5% à partir de la 3^{ème} année.

Les produits locatifs pour l'exercice 2024 s'élèvent à 129 302 dinars

B-1-2 En vertu du contrat de location signé le 1^{er} octobre 2012, la société SMART TUNISIE donne en location à la société SIMOP TUNISIE une partie du local sis à la Zone Industrielle Poudrière 1 Route de Sidi Mansour km1 – SFAX d'une superficie de 400 M² aux conditions suivantes :

- Période du contrat : du 1^{er} octobre 2012 au 30 septembre 2013, renouvelable par tacite reconduction.
- Loyer mensuel : 1 300 dinars hors taxes avec une augmentation annuelle de 5%.

Les produits locatifs pour l'exercice 2024 s'élèvent à 27 015 dinars.

B-1-3 En vertu du contrat de location signé le 22 janvier 2018, la société SMART TUNISIE donne en location à la société SIMOP TUNISIE une partie du local sis 66, Avenue Leopold Sedar Senghor - 4000-Sousse d'une superficie de 1 417 M² aux conditions suivantes :

- Période du contrat : du 1^{er} février 2018 au 31 janvier 2019, renouvelable par tacite reconduction.
- Loyer mensuel : 800 dinars hors taxes avec une augmentation annuelle de 5%.

Les produits locatifs pour l'exercice 2024 s'élèvent à 12 814 dinars.

B-1-4 Convention de prestation de services du 1^{er} juin 2009 en vertu de laquelle la société SMART TUNISIE confie à la société SIMOP TUNISIE les travaux d'intervention technique de réparation pièces et main d'œuvre au titre des équipements neufs en garantie.

Le montant facturé au titre de ces prestations s'est élevé en 2024 à 1 030 601 dinars.

B-1-5 Convention de prestation de services 90061, telle que modifiée par l'avenant N°1, en vertu de laquelle la société SMART TUNISIE confie à la société SIMOP TUNISIE :

- Le support commercial et avant-vente.
- L'assistance à l'exécution des projets d'intégration des départements solution d'entreprise et réseau.
- L'assistance et l'infogérance système d'information.
- La maintenance et l'administration applicative

Le montant facturé au titre de ces prestations s'est élevé en 2024 à 309 123 dinars.

B-1-6 Avenant N°10 au contrat de prestation de services « maintenance corrective et évolutive des serveurs » conclu avec SIMOP TUNISIE aux conditions suivantes :

- Durée du contrat : une année renouvelable par tacite reconduction.
- Date d'effet du contrat : 18 juin 2021.
- Prix annuel de la prestation : 810 dinars HT (hors taxes) avec une augmentation annuelle n'excédant pas 5%.

Le montant facturé au titre de ces prestations s'est élevé en 2024 à 893 dinars.

B-2 Opérations et conventions avec la société AZURCOLORS

B-2-1 En vertu du contrat de location signé le 29 mai 2020, la société SMART TUNISIE donne en location à la société AZURCOLORS une partie du local sis au 3 bis, Impasse N° 5 Rue 8612 - Zone Industrielle - Charguia 1 – TUNIS d'une superficie de 200 M² aux conditions suivantes :

- Période du contrat : du 1^{er} juin 2020 au 31 mai 2021, renouvelable par tacite reconduction.
- Loyer mensuel : 1 000 dinars hors taxes avec augmentation annuelle de 5% sur le dernier loyer.

Les produits locatifs pour l'exercice 2024 s'élèvent à 14 297 dinars.

B-3 Opérations et conventions avec la société PROLOGIC

B-3-1 En vertu du contrat de location signé le 3 février 2022, la société SMART TUNISIE donne en location à la société PROLOGIC TUNISIE une partie du local sis au 3 bis, Impasse N° 5 Rue 8612 - Zone Industrielle - Charguia 1 – TUNIS d'une superficie de 190 M² aux conditions suivantes :

- Période du contrat : du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, renouvelable par tacite reconduction.
- Loyer mensuel : 800 dinars hors taxes avec augmentation annuelle de 5% sur le dernier loyer.

Les produits locatifs pour l'exercice 2024 s'élèvent à 10 584 dinars.

B-4 Convention de refacturation des charges de personnel entre les sociétés du groupe SMART TUNISIE

En vertu de la convention signée le 24 mars 2023, la société SMART TUNISIE a facturé en 2024 les quoteparts des charges encourues pour le compte des filiales comme suit :

Désignation	PROLOGIC	SIMOP	AZURCOLORS	Total
Refacturation de personnel	117 765	75 178	40 621	233 564

C- Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

C-1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

Le conseil d'administration du 29 mars 2024 a décidé la création du Comité de Nomination et de Rémunération auquel il délègue ses prérogatives en matière de fixation des rémunérations.

C-1-1 Directeur Général :

La rémunération du Directeur Général est fixée par la décision du Comité de Nomination et de Rémunération du 15 mai 2024. Cette rémunération est de 22 680 dinars bruts par mois du 1^{er} janvier au 30 juin 2024.

Il est mis à la disposition du Directeur Général une voiture de service pour les besoins de ses déplacements professionnels avec prise en charge de tous les frais y afférents.

C-1-2 Premier Directeur Général Adjoint :

La rémunération du Premier Directeur Général Adjoint est fixée par les décisions du Conseil d'Administration du 16 mai 2023 et du Comité de Nomination et de Rémunération du 15 mai 2024. Cette rémunération est de 18 500 dinars bruts par mois à compter du 1^{er} mai 2023 et de 19 250 dinars bruts par mois avec octroi de 16 mois de salaires par an à compter du 1^{er} mai 2024. Il lui est également octroyé une prime annuelle d'Aïd s'élevant à un montant brut de 200 dinars.

Il est mis à sa disposition une voiture de service pour les besoins de ses déplacements professionnels avec prise en charge de tous les frais y afférents.

C-1-3 Deuxième Directeur Général Adjoint :

La rémunération du Deuxième Directeur Général Adjoint est fixée par les décisions du Conseil d'Administration du 16 mai 2023 et du Comité de Nomination et de Rémunération du 15 mai 2024. Cette rémunération est de 15 200 dinars bruts par mois à compter du 1^{er} mai 2023 et de 17 100 dinars bruts par mois avec octroi de 18 mois de salaires par an à compter du 1^{er} mai 2024. Il lui est également octroyé une prime annuelle d'Aïd s'élevant à un montant brut de 200 dinars.

Il est mis à sa disposition une voiture de service pour les besoins de ses déplacements professionnels avec prise en charge de tous les frais y afférents.

C-1-4 Les rémunérations servies aux dirigeants de SMART TUNISIE par les filiales se détaillent comme suit :

- Le Troisième Directeur Général Adjoint de SMART TUNISIE est également Président Directeur Général de la filiale PROLOGIC TUNISIE. La rémunération annuelle brute perçue de la filiale PROLOGIC TUNISIE s'est élevée à 136 080 dinars en 2024.
Il est mis à sa disposition par PROLOGIC TUNISIE une voiture de service pour les besoins de ses déplacements professionnels avec prise en charge de tous les frais y afférents.

- Le Président du Conseil d'Administration de SMART TUNISIE est également Président Directeur Général de la filiale ACT. La rémunération annuelle brute perçue de la filiale ACT s'est élevée à 266 310 dinars en 2024.
Il est mis à sa disposition une voiture de service pour les besoins de ses déplacements professionnels avec prise en charge de tous les frais y afférents.

C-1-5 L'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2024 a décidé d'allouer aux membres du Conseil d'Administration, une somme de 5 000 dinars nette de retenue à la source par administrateur et par réunion du Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence. Le montant net total pour l'exercice 2024 s'est élevé à 175 000 dinars.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2024 a fixé les rémunérations des membres du Comité Permanent d'Audit et du Comité Stratégie et Risque à un montant total de 65 000 dinars net de retenue à la source pour l'exercice 2024.

Le Comité de Nomination et de Rémunération du 15 mai 2024 a fixé le montant des jetons de présence du Président du Conseil d'Administration à 106 000 dinars net de retenue à la source pour l'exercice 2024.

C-2- Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 se présentent comme suit (en dinars) :

Directeur Général				
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2024		
Avantages à court terme	136 080	0		

	Premier Directeur Général Adjoint		Deuxième Directeur Général Adjoint	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2024	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2024
Avantages à court terme (Y compris les charges patronales)	366 246	0	360 483	0
Avantages postérieurs à l'emploi (IDR)	5 387	49 120	634	3 823

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Fait à Tunis, le 10 avril 2025
Les commissaires aux comptes

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF
ECC MAZARS

Hayet LAABIDI
ACEF EXPERT